



# PROCÈS-VERBAL

- Sommaire -

## CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 04 NOVEMBRE 2025

SALLE DAUDET -

ORANGE

Vu pour être publié sur le site internet de la Ville le :

**09 DEC. 2025**

Les débats sont entièrement disponibles via le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=IP34hXAYyFs>  
(Conformément à l'ordonnance n°2021/1310 – Décret n°2021-1311 du 7.10.2022)

L'an deux mille vingt cinq, le quatre novembre, le Conseil municipal de la Commune d'Orange, légalement convoqué par le maire le 29 octobre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à l'Espace Alphonse Daudet à Orange, sous la présidence de Monsieur Yann BOMPARD, Maire.

### Étaient présents

Monsieur Yann BOMPARD, Monsieur Denis SABON, Madame Marie-Thérèse GALMARD, Madame Joelle EICKMAYER, Monsieur Jonathan ARGENSON, Madame Muriel BOUDIER, Monsieur Claude BOURGEOIS, Madame Marcelle ARSAC, Monsieur Xavier MARQUOT, Madame Catherine GASPA, Monsieur Patrice DUPONT, Monsieur Armand BEGUELIN, Madame Christiane LAGIER, Madame Christiane JOUFFRE, Madame Chantal GRABNER, Monsieur Jean-Michel BOUDIER, Madame Valérie ANDRES, Madame Aline LANDRIN, Monsieur Nicolas ARNOUX, Monsieur Patrick PAGE, Monsieur Jean-Dominique ARTAUD, Madame Joelle CHALANDON, Monsieur Jean-Pierre PASERO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Madame Fabienne HALOUI, Monsieur Patrick SAVIGNAN, Madame Frédérique VIDAL

### Absents représentés

Monsieur Michel BOUYER représenté(e) par Monsieur Denis SABON, Monsieur Pierre MARQUESTAUT représenté(e) par Monsieur Patrice DUPONT, Madame Céline BEYNEIX représenté(e) par Madame Catherine GASPA, Monsieur Cédric ARCHIER représenté(e) par Monsieur Jean-Dominique ARTAUD, Madame Marie-France LORHO représenté(e) par Madame Frédérique VIDAL, Monsieur Christian GASTOU représenté(e) par Monsieur Bernard VATON, Monsieur Ronan PROTO représenté(e) par Madame Carole NORMANI

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Xavier MARQUOT est nommé(e) secrétaire de séance à l'unanimité.

## Ouverture de la séance à 9h00

Les documents ci-après ont été transmis aux élus :

- Liste des décisions prises par le M. le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,
- Mise à disposition d'agents de la ville d'Orange

NUM DE L'ACTE	DATE DE L'ACTE	SERVICE EMETTEUR	OBJET	PARVENU EN PREFECTURE
DC_591_2025	01/09/2025	GES et Associations	CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE " L'ATTENTE " PAR L'ASSOCIATION " CLUB DE PLONGÉE BOLLÉNOIS "	01/09/2025
DC_592_2025	01/09/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	MARCHE 25-038V_VIDÉOSURVEILLANCE POSTE DE POLICE MUNICIPALE	01/09/2025
DC_593_2025	01/09/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	25-073V ADHÉSION A LA PLATEFORME ORFEOR POUR LE SERVICE DES FINANCES	01/09/2025
DC_594_2025	01/09/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	25-072V MISSION D'ANALYSE ET DE CONSEIL EN INGÉNIEURIE FISCALE	01/09/2025
DC_595_2025	01/09/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	AVENANT 1 MARCHE 2021-38 RÉHABILITATION HÔTEL DIEU EN ARCHIVES - LOT 10 CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION	01/09/2025
DC_596_2025	04/09/2025	Médiathèque	EXPOSITION SUR LES THÈMES DES POMPIERS ET LEUR PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS - PRESTATION DE SERVICE AVEC LES JEUNES SAPEURS POMPIERS - DÉMONSTRATIONS	04/09/2025
DC_597_2025	04/09/2025	Médiathèque	EXPOSITION SUR LES THÈMES DES POMPIERS ET LEUR PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS - PRESTATION DE SERVICE AVEC FRANCK HOTOT	04/09/2025
DC_598_2025	04/09/2025	Médiathèque	EXPOSITION SUR LES THÈMES DES POMPIERS ET LEUR PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS - PRESTATION DE SERVICE AVEC LE SDIS 84	04/09/2025
DC_599_2025	04/09/2025	Médiathèque	EXPOSITION SUR LES THÈMES DES POMPIERS ET LEUR PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS - PRESTATION DE SERVICE AVEC LA BASE AERIEENNE 115 - DEMONSTRATION DE VEHICULES	04/09/2025
DC_600_2025	04/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LES PÉTANGUEULES »	04/09/2025
DC_601_2025	04/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ORANGE PASSION PROVENCE »	04/09/2025

DC_602_2025	04/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT FLORENT DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ASL- CLOS ST JACQUES »	04/09/2025
DC_603_2025	04/09/2025	Affaires scolaires	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DE L'ECOLE DU COUDOULET AU PROFIT DE L'APE DES ECOLES DU COUDOULET POUR L'ORGANISATION D'UN VIDE GRENIER LE 5 OCTOBRE 2025	04/09/2025
DC_604_2025	08/09/2025	Juridique	AVENANT À LA CONVENTION TRIPARTITE RELATIVE À LA PROGRAMMATION ÉVÈNEMENTIELLE DE LA VILLE D'ORANGE AU THÉÂTRE ANTIQUE	08/09/2025
DC_605_2025	11/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT MARTIN DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « 84 HAVANA »	11/09/2025
DC_606_2025	15/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU 1ER ÉTAGE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « 84 HAVANA »	15/09/2025
DC_607_2025	11/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « 84 HAVANA »	11/09/2025
DC_608_2025	11/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « AMICALE DES POLICIERS MUNICIPAUX »	11/09/2025
DC_609_2025	11/09/2025	Foncier	MISE EN LOCATION DU LOCAL COMMUNAL SIS 116 RUE DU PONT NEUF AU PROFIT DE LA SARLU "LA TRICHERIE" REPRESENTÉE PAR M TRISTAN RENAUD	11/09/2025
DC_610_2025	11/09/2025	Foncier	MISE EN LOCATION DU LOCAL COMMERCIAL SIS 18 RUE VICTOR HUGO AU PROFIT DE LA SARL BN DIAG'EXPERTISE REPRESENTÉE PAR MME AIGLIN-LEFEVRE	11/09/2025
DC_611_2025	11/09/2025	Médiathèque	EXPOSITION SUR LES THEMES DES POMPIERS ET LEUR PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS - PRET D'OBJET - M. PHILIPPE DRIEY	11/09/2025
DC_612_2025	17/09/2025	Culturel	AVENANT CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - FEBRE GUILLAUME - SAMEDIS DE L'AVENT 2025	17/09/2025

DC_613_2025	17/09/2025	Culturel	AVENANT CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - ART'GREGAT - SAMEDIS DE L'AVENT 2025	17/09/2025
DC_614_2025	17/09/2025	Culturel	AVENANT CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - PAUL CLUZEL - SAMEDIS DE L'AVENT 2025	17/09/2025
DC_615_2025	17/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT MARTIN DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « CUIVRES ET PERCUS NICE CÔTE D'AZUR »	17/09/2025
DC_630_2025	24/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ORGANISME « CCI DE VAUCLUSE »	24/09/2025
DC_631_2025	24/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « BASKET LOISIRS ORANGEAIS »	24/09/2025
DC_632_2025	24/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT EUTROPE DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ORANGE PASSION PROVENCE »	24/09/2025
DC_633_2025	24/09/2025	Foncier	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE D'UN GARAGE SIS 17BIS RUE DU NOBLE	24/09/2025
DC_634_2025	24/09/2025	Culturel	CONTRAT DE RESIDENCE - LE BRUIT DE LA ROUILLE - PALAIS DES PRINCES - 13 AU 17-10-2025	24/09/2025
DC_635_2025	25/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET MUNICIPALES - ASSOCIATION BASKET LOISIRS ORANGEAIS.	25/09/2025
DC_636_2025	25/09/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ASL-HAMEAU DU MARQUIS »	25/09/2025
DC_637_2025	25/09/2025	Foncier	LOGEMENT COMMUNAL SIS 248 RUE HECTOR BERLIOZ (2ÈME ÉTAGE GAUCHE) CONVENTIONNE A LOYER SOCIAL AVEC L'ANAH - MISE EN LOCATION AU PROFIT DE MADAME BRELIÈRE FANNY	25/09/2025

DC_638_2025	25/09/2025	Finance	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC - DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES PACA - RESTAURATION DE TROIS ŒUVRES D'ART PATRIMONIALES - MUSEE	25/09/2025
DC_639_2025	26/09/2025	Culturel	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - TOURNEBOULE - VILLAGE DE NOEL 2025	26/09/2025
DC_640_2025	26/09/2025	Culturel	AVENANT CONTRAT DE CESSION DE DROITS DE REPRESENTATION - MMQ PRODUCTION - 24.01.26	26/09/2025
DC_641_2025	26/09/2025	Marchés publics	MISE EN PLACE DU MECENAT - SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ENTREPRISE BRAJA VESIGNE	26/09/2025
DC_642_2025	26/09/2025	Culturel	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - OUSTAOU DE PROVENCE - VILLAGE DE NOEL 2025	26/09/2025
DC_643_2025	01/10/2025	Culturel	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - LES ENJOLIVEURS - VILLAGE DE NOEL 2025	01/10/2025
DC_644_2025	01/10/2025	Culturel	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - CJC CONCEPT - VILLAGE DE NOEL 2025	01/10/2025
DC_645_2025	01/10/2025	Culturel	CONVENTION MISE A DISPOSITION PALAIS DES PRINCES - ARTEDANZA - 05 ET 06.12.25	01/10/2025
DC_646_2025	06/10/2025	Culturel	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PALAIS DES PRINCES - ROTARY CLUB - 26.10.25	06/10/2025
DC_647_2025	06/10/2025	Affaires scolaires	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DE L'ECOLE MATERNELLE CAMUS AU PROFIT DE MME RIVIERE DIRECTRICE POUR CHORALE ET MARCHÉ DE NOEL	06/10/2025
DC_648_2025	09/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT- FLORENT DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « MISTRAL TRIATH'CLUB »	09/10/2025
DC_649_2025	09/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « AVENTURE BIEN-ÊTRE »	09/10/2025
DC_650_2025	09/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU HALL DES EXPOSITIONS- AIRE ET REZ-DE-CHAUSSÉE ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LA BOULE ATOMIQUE »	09/10/2025

DC_651_2025	09/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ORANGE SPORTS ATHLÉ NATURE »	09/10/2025
DC_652_2025	09/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT- MARTIN DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « INNER WHEEL CLUB D'ORANGE »	09/10/2025
DC_653_2025	09/10/2025	Culturel	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - E.ONE - VILLAGE DE NOEL 2025	09/10/2025
DC_654_2025	09/10/2025	Affaires scolaires	MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DE L'ECOLE CHARLEMAGNE AU PROFIT DE L'OCCEB4 ET DE L'EDUCATION NATIONALE POUR L'ORGANISATION DE LA GRANDE LESSIVE	09/10/2025
DC_655_2025	09/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE 01 AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " HARMONIE D'ORANGE "	09/10/2025
DC_656_2025	09/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT- MARTIN DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « AMNESTY INTERNATIONAL GROUPE 407 ORANGE »	09/10/2025
DC_657_2025	09/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ORANGE PASSION PROVENCE »	09/10/2025
DC_658_2025	09/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « BOULE ATOMIQUE »	09/10/2025
DC_659_2025	09/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE D'UN LOCAL AU BÂTIMENT ANNEXE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " CHATS SANS TOI "	09/10/2025
DC_660_2025	09/10/2025	Culturel	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - C2A ORGANISATION - VILLAGE DE NOEL 2025	09/10/2025
DC_661_2025	09/10/2025	Marchés publics	AVENANT 1 MARCHÉ 24-022V01 CONSTRUCTION DU POSTE	09/10/2025

			DE POLICE MUNICIPALE LOT 1 GROS OEUVRE	
DC_662_2025	09/10/2025	Marchés publics	AVENANT 2 MARCHE 24-022V03 CONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE LOT 3 CHARPENTE	09/10/2025
DC_663_2025	09/10/2025	Marchés publics	AVENANT 1 MARCHE 24-022V03 CONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE LOT 3 CHARPENTE	09/10/2025
DC_664_2025	09/10/2025	Assurances	AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE FREDERIC DOMAINE/ TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CARPENTRAS	09/10/2025
DC_665_2025	09/10/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	25-084V CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE RELATIF A LA PRISE EN CHARGE ET AUX SOINS DES ANIMAUX DOMESTIQUES ERRANTS, BLESSES OU ACCIDENTES NÉCESSITANT UNE INTERVENTION VÉTÉRINAIRE, TROUVES SUR LA VOIE PUBLIQUE DE MAITRE INCONNUS OU DÉFAILLANTS	09/10/2025
DC_666_2025	09/10/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	25-083V CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE RELATIF AU TRANSPORT ET A L'INCINÉRATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES DÉCÉDES, TROUVES SUR LA VOIE PUBLIQUE DE MAITRE INCONNU OU DÉFAILLANT	09/10/2025
DC_667_2025	09/10/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	MARCHE 25-070V LOCATION DE BATTERIES POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES DE LA VILLE D'ORANGE	09/10/2025
DC_668_2025	14/10/2025	Culturel	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - E.ONE - VILLAGE DE NOEL 2025 - PERE NOEL	14/10/2025
DC_669_2025	14/10/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSION - JMD PRODUCTION - PALAIS DES PRINCES - 15.01.26	14/10/2025
DC_670_2025	14/10/2025	Marchés publics	MECENAT ALIANS TP	14/10/2025
DC_671_2025	14/10/2025	Marchés publics	MARCHE 25-053V - ACQUISITION ET INSTALLATION DE CLIMATISEURS POUR LA VILLE D'ORANGE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'ORANGE EN PROVENCE	14/10/2025
DC_672_2025	14/10/2025	Marchés publics	AVENANT 1 MARCHE 24-022V09 CONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE LOT 9 ELECTRICITE COURANT FAIBLE	14/10/2025
DC_673_2025	14/10/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	AVENANT 1 MARCHE 2021-38 LOT 15 RAYONNAGES DANS LE CADRE DE LA RÉHABILITATION DE L'HÔTEL DIEU	14/10/2025
DC_674_2025	15/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET	15/10/2025

			RÉVOCABLE DE LOCAUX COMMUNAUX DE MAISON DES ASSOCIATIONS ET D'UN BÂTIMENT ET D'UN TERRAIN À QUEYRADEL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " CLUB CIBLE ORANGE "	
DC_675_2025	15/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE " DANSE ATTITUDE " ET LA SALLE N°2 – BÂT ANNEXE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " ALBION COUNTRY DANCERS "	15/10/2025
DC_676_2025	15/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT- MARTIN DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LES AMIS DE LA COLLINE ST EUTROPE »	15/10/2025
DC_677_2025	15/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « SNEMM – 252 ÈME SECTION DES MÉDAILLÉS MILITAIRES D'ORANGE »	15/10/2025
DC_678_2025	15/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ÉTABLISSEMENT « CENTRE HOSPITALIER LOUIS GIORGI »	15/10/2025
DC_679_2025	16/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ « JSBG PRODUCTIONS »	16/10/2025
DC_680_2025	16/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT- FLORENT DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES L'ARGENSOL »	16/10/2025
DC_681_2025	16/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE DU 1ER ÉTAGE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « BOULE ATOMIQUE ORANGE »	16/10/2025
DC_682_2025	16/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « HANDBALL CLUB ORANGE »	16/10/2025
DC_683_2025	16/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET	16/10/2025

			L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG	
DC_684_2025	16/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « MANOSUD »	16/10/2025
DC_685_2025	16/10/2025	Culturel	CONVENTION DE DEPOT DE CABINE PHOTO- KDG - VILLAGE DE NOEL 2025	16/10/2025
DC_686_2025	16/10/2025	Culturel	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - STEVO'S TEAM - VILLAGE DE NOEL 2025	16/10/2025
DC_687_2025	16/10/2025	Musée	DEMANDE DE PRÊT - PHILIPPE SOLER	16/10/2025
DC_688_2025	16/10/2025	Musée	DEMANDE DE PRÊT - VINCENT FAURE	16/10/2025
DC_689_2025	20/10/2025	Finance	MISE EN CONFORMITE DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA REGIE DE RECETTES « ODP TRAVAUX » - ABROGE ET REMPLACE TOUTES LES PRECEDENTES DECISIONS	20/10/2025
DC_690_2025	20/10/2025	Finance	MISE EN CONFORMITE DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA REGIE DE RECETTES « ODP MARCHES » - ABROGE ET REMPLACE TOUTES LES PRECEDENTES DECISIONS	20/10/2025
DC_691_2025	20/10/2025	Finance	MISE EN CONFORMITE DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA REGIE DE RECETTES « ODP COMMERCES » - ABROGE ET REMPLACE TOUTES LES PRECEDENTES DECISIONS	20/10/2025
DC_692_2025	20/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « MISTRAL TRIATH/CLUB ORANGE »	20/10/2025
DC_693_2025	20/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE N° 04 DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " OLYMPIQUE CLUB ORANGEAIS "	20/10/2025
DC_694_2025	20/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT EUTROPE DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ORANGE PASSION PROVENCE »	20/10/2025
DC_695_2025	20/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LES	20/10/2025

			PÉTANGUEULES »	
DC_696_2025	20/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT FLORENT DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LE VIVARAIS COMTAT »	20/10/2025
DC_697_2025	20/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT FLORENT DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LA ROSERAIE »	20/10/2025
DC_698_2025	20/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE DU 1ER ÉTAGE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION LES PÉTANGUEULES »	20/10/2025
DC_699_2025	20/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « JACK DANCE »	20/10/2025
DC_700_2025	28/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ALBEDO »	28/10/2025
DC_701_2025	28/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « SOUVENIR FRANÇAIS »	28/10/2025
DC_702_2025	28/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « APPEL LYCÉE ET COLLÈGE SAINT LOUIS »	28/10/2025
DC_703_2025	28/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « AMICALE ANCIENS ÉLÈVES ÉCOLE DU GRÉS »	28/10/2025
DC_704_2025	29/10/2025	Finance	MISE EN CONFORMITE DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA REGIE DE RECETTES ET D'AVANCES « ARCHIVES MUNICIPALES » - ABROGE ET REMPLACE TOUTES LES PRECEDENTES DECISIONS	29/10/2025
DC_705_2025	28/10/2025	Médiathèque	MODIFICATION DÉCISION AVEC LA BA115	28/10/2025

DC_706_2025	28/10/2025	Juridique	AUTORISATION À ESTER EN JUSTICE DÉNONCIATION CONTRAT DE DROIT PRIVÉ D'APPORTEUR D'AFFAIRE DANS LE CADRE D'UNE PRÉEMPTION	28/10/2025
DC_707_2025	28/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT- MARTIN DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « CYCLO CLUB ORANGEAIS »	28/10/2025
DC_708_2025	28/10/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION - DIRECTO PRODUCTIONS - THEATRE ANTIQUE - 13.12.25	28/10/2025
DC_709_2025	28/10/2025	Juridique	PROTOCOLE TRANSACTIONNEL ENTRE MME GIACOMONI ET LA COMMUNE D'ORANGE	28/10/2025
DC_710_2025	28/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ACADÉMIE DE GYMNASTIQUE ET DE PERFORMANCE »	28/10/2025
DC_711_2025	28/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ « E-INSIDE »	28/10/2025
DC_712_2025	28/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MARTIGNAN »	28/10/2025
DC_713_2025	28/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LOCAUX MAISON DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " LES COULEURS DE LA DIFFÉRENCE "	28/10/2025
DC_714_2025	28/10/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT- FLORENT DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LES AMIS DU MUSÉE ET DES ARCHIVES D'ORANGE »	28/10/2025
DC_715_2025	28/10/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION - ARTIST'PROD - ESPACE DAUDET - 09.01.26	28/10/2025
DC_716_2025	28/10/2025	Foncier	MISE EN LOCATION DU LOCAL COMMERCIAL SIS 19 RUE VICTOR HUGO 84100 ORANGE AU PROFIT DE MADAME MONNIOT JACQUELINE	28/10/2025

DC_717_2025	28/10/2025	Foncier	MISE EN LOCATION DU LOCAL COMMERCIAL SIS 11 RUE VICTOR HUGO 84100 ORANGE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION HORS CADRES REPRESENTEE PAR MME CENNINI FLORENCE	28/10/2025
DC_718_2025	28/10/2025	Foncier	MISE EN LOCATION DU LOCAL COMMERCIAL SIS 2 RUE VICTOR HUGO 84100 ORANGE AU PROFIT DE MONSIEUR SALAMA EZEKIEL	28/10/2025
DL_616_2025	18/09/2025	Finance	BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2025 – DECISION MODIFICATIVE N° 2	18/09/2025
DL_617_2025	18/09/2025	Finance	BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS – REVISION – EXERCICE 2025	18/09/2025
DL_618_2025	18/09/2025	Finance	BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2025 – MISE A LA REFORME DE BIENS FIGURANT A L'INVENTAIRE AU COMPTE 2051	18/09/2025
DL_619_2025	18/09/2025	Finance	BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - PLACEMENTS FINANCIERS (COMPTE A TERME) – EXERCICE 2025	18/09/2025
DL_620_2025	18/09/2025	Gestion et Occupation du Domaine Public	REDENOMINATION DE LA RUE ANTOINE YRONDELLE	18/09/2025
DL_621_2025	18/09/2025	Foncier	ALIENATION DE GRE A GRE DE L'IMMEUBLE CADASTRE SECTION BV N° 84 ET 194 (LOT N°3) SIS 89 RUE DU PONT NEUF (PARTIE HABITATION) AU PROFIT DE MONSIEUR FRANCK SCHNEIDER ET MONSIEUR BRUNO ALBINI - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°455-2025 EN DATE DU 19 JUIN 2025 PORTANT SUR LA DESIGNATION CADASTRALE DU BIEN	18/09/2025
DL_622_2025	18/09/2025	Foncier	CREATION D'UNE UNITE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ORANGE – MODIFICATION DE L'ASSIETTE FONCIERE DU BAIL A CONSTRUCTION CONSENTI PAR LA VILLE AU PROFIT DE LA SOCIETE PLANCHER SERVICES	18/09/2025
DL_623_2025	18/09/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	CONVENTION RELATIVE A L'INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME ENTRE LA VILLE D'ORANGE ET LA VILLE DE SAINT-ALEXANDRE	18/09/2025
DL_624_2025	18/09/2025	Funéraire	SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL - ADOPTION DE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DES FRAIS FUNERAIRES 2025	18/09/2025

DL_625_2025	18/09/2025	Funéraire	DESTINATION DES METAUX ISSUS DE LA CREMATION ET L'UTILISATION DU PRODUIT EVENTUEL DE LEUR CESSION - MODIFICATION DE LA LISTE	18/09/2025
DL_626_2025	18/09/2025	Funéraire	SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CREMATORIUM MUNICIPAL	18/09/2025
DL_627_2025	18/09/2025	Funéraire	MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CHAMBRE FUNERAIRE DE LA VILLE D'ORANGE	18/09/2025
DL_628_2025	18/09/2025	GES et Associations	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À DIVERSES ASSOCIATIONS	18/09/2025
DL_629_2025	18/09/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	APPROBATION D'UNE CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'INSTALLATION D'UNE CUVE CARBURANT AUX SERVICES TECHNIQUES	18/09/2025

Rapporteur : M. Yann BOMPARD

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU MARDI 16 SEPTEMBRE 2025
---

A l'unanimité (9 abstentions : M. Christian GASTOU, Mme Fabienne HALOUI, Mme Marie-France LORHO, Mme Carole NORMANI, M. Jean-Pierre PASERO, M. Ronan PROTO, M. Patrick SAVIGNAN, M. Bernard VATON, Mme Frédérique VIDAL)

### LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article unique : d'approuver le procès-verbal sommaire de la séance du Conseil Municipal du mardi 16 septembre 2025 ;

\*\*\*\*\*

N°DL\_727\_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2025 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 3
--

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

**VU** la délibération n° 306-2025 du conseil municipal du 07 avril 2025 adoptant le budget primitif de la Ville d'Orange ;

**VU** la délibération n° 443-2025 du conseil municipal du 19 juin 2025 approuvant la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal 2025 de la ville d'Orange ;

**VU** la délibération n° 616-2025 du conseil municipal du 16 septembre 2025 approuvant la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal 2025 de la ville d'Orange ;

VU l'avis favorable de la commission des finances en date du 17 octobre 2025 ;

Considérant que le Conseil est invité à délibérer pour approuver la Décision Modificative n° 3 du Budget Principal 2025 de la ville d'Orange, qui s'équilibre comme suit :

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES</b>	68 331,42 €
	<b>Recettes Réelles :</b>	68 331,42 €
	<b>Chapitre 13 - Subventions d'investissement</b>	
	1322 - Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables-	
	Régions	68 331,42 €
	<b>Total 13</b>	68 331,42 €
	<b>Recettes d'ordre :</b>	0,00 €
	<b>DEPENSES</b>	68 331,42 €
	<b>Dépenses Réelles :</b>	68 331,42 €
	<b>Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	
	2031 - Frais d'études	-1 170,32 €
	<b>Total 20</b>	-1 170,32 €
	<b>Chapitre 21 - Immobilisations corporelles</b>	
	21318 - Autres bâtiments publics	-60 000,00 €
	21321 - Immeubles de rapport	-40 543,00 €
	21351 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions-	
Bâtiments publics	62 000,00 €	
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	4 657,68 €	
21828 - Autres immobilisations corporelles-Autres matériels de transport	-42 000,00 €	
21838 -Autres immobilisations corporelles-Autre matériel informatique	-2 600,00 €	
21841-Autres immobilisations corporelles-Matériel de bureau et mobilier scolaires	-670,00 €	
21848 - Autres immobilisations corporelles-Autres matériels de bureau et mobiliers	12 000,00 €	
2185 - Autres immobilisations corporelles-Matériel de téléphonie	2 600,00 €	
2188 - Autres immobilisations corporelles	46 189,00 €	
<b>Total 21</b>	-18 366,32 €	
<b>Chapitre 23 - Immobilisations en cours</b>		
2313 - Constructions	87 868,06 €	
<b>Total 23</b>	87 868,06 €	
<b>Dépenses d'Ordre :</b>	0,00 €	

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES</b>		0,00 €
		<b>Recettes Réelles :</b>	0,00 €
		<b>Recettes d'ordre :</b>	0,00 €
	<b>DEPENSES</b>		0,00 €
		<b>Dépenses Réelles :</b>	0,00 €
		<b>Chapitre 011 - Charges à caractère général</b>	
	6042 - Achats prestations service (hors terrains)	-1 200,00 €	
	60622 - Carburants	7 000,00 €	
	60623 - Alimentation	-150,00 €	
	60632 - Fournitures de petit équipement	11 163,00 €	
	60636 - Habillement et Vêtements de travail	4 000,00 €	
	6064 - Fournitures administratives	6 439,00 €	
	6065 - Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	4 200,00 €	
6067 - Fournitures scolaires	-500,00 €		
6068 - Autres matières et fournitures	-2 139,00 €		
61351 - Locations mobilières-Matériel roulant	8 250,00 €		
61358 - Locations mobilières-Autres	3 780,00 €		
615221 - Entretien et réparations sur biens immobiliers- Bâtiments publics	-2 487,36 €		
61551 - Entretien et réparation sur biens mobiliers- Matériel roulant	34 000,00 €		
61558 - Entretien et réparation sur biens mobiliers-Autres biens mobiliers	11 000,00 €		
6156 - Maintenance	8 000,00 €		
6161 - Primes d'assurances-Multirisques	5 452,63 €		
617 - Etudes et recherches	1 000,00 €		
6188 - Autres frais divers	-37 979,98 €		
62268 - Autres honoraires, conseils...	-418,66 €		
6227 - Frais d'actes et de contentieux	-1 452,63 €		
6228 - Divers	600,00 €		
6232 - Fêtes et cérémonies	15 000,00 €		
6234 - Réceptions	-150,00 €		
6236 - Catalogues et imprimés	-1 000,00 €		
6238 - Divers	10 895,00 €		
627 - Services bancaires et assimilés	4 950,00 €		
62876-Remboursements de frais aux GFP de rattachement	-13 250,00 €		
6288 - Autres	-850,00 €		
63512 - Taxes foncières	40 543,00 €		
	<b>Total 011</b>	<b>114 695,00 €</b>	
	<b>Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>		
64111 - Personnel titulaire-Rémunération principale	-13 395,00 €		
	<b>Total 012</b>	<b>-13 395,00 €</b>	
	<b>Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante</b>		
6541 - Créances admises en non-valeur	32 631,00 €		
65748 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé- Autres personnes de droit privé	-101 450,00 €		
65888 - Autres	150,00 €		
	<b>Total 65</b>	<b>-68 669,00 €</b>	
	<b>Chapitre 67 - Charges exceptionnelles</b>		
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-32 631,00 €		
	<b>Total 67</b>	<b>-32 631,00 €</b>	
	<b>Dépenses d'Ordre :</b>	<b>0,00 €</b>	

## LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

**Article 1 :** D'approuver la Décision Modificative N° 3 du Budget Principal de la ville d'Orange 2025 équilibrée en recettes et en dépenses.

**Article 2 :** D'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

**A la majorité,**

- 25 Pour
- 0 Contre
- 9 Abstention(s)

Monsieur Jean-Pierre PASERO, Madame Marie-France LORHO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Ronan PROTO, Madame Fabienne HALOUI, Monsieur Patrick SAVIGNAN, Madame Frédérique VIDAL

\*\*\*\*\*

N°DL\_728\_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENTS – RÉVISION – EXERCICE 2025
--

**VU** le livre III du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux finances communales et plus particulièrement aux Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements (AP/CP) ;

**VU** l'article R.2311-9 du C.G.C.T. pris pour l'application de l'article L.2311-3 qui précise : « constitue un programme à caractère pluriannuel une opération prévisionnelle ou un ensemble d'opérations de dépenses d'équipements se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune. Chaque autorisation de programme comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiements correspondants et une évaluation des ressources envisagées pour y faire face » ;

**VU** la délibération du Conseil municipal n° 306-2025 du 07 avril 2025 portant adoption du budget primitif principal de la ville d'Orange 2025 ;

**VU** les délibérations n° 305-2025, n° 444-2025 et n° 617-2025 des Conseils municipaux des 7 avril, 19 juin et 16 septembre 2025 portant révision d'AP/CP ;

**Considérant** que les autorisations de programmes et leurs actualisations éventuelles sont proposées par le Maire et individualisées par le conseil municipal ;

**Considérant** qu'il convient de modifier les crédits de paiements 2025 comme suit :

Après avis favorable de la commission des finances du 17 octobre 2025,

Suivi des Autorisations de Programme (AP) / Crédits de Paiements (CP) Révision 11/2025							
Dénomination de l'AP/CP	Durée prévisible	Sens	Montant AP votée en TTC	Réalisé au 31/12/2024	Budgétisé 2025	RAR 2024	Reliquat
Consolidation du théâtre antique	10 ans	Dépenses	9 001 012 €	8 414 234 €	392 188 €	42 968 €	151 623 €
		Recettes	4 087 899 €	3 688 899 €	0 €	0 €	399 000 €
Mise en sécurité et en valeur de la colline Saint-Eutrope	10 ans	Dépenses	10 543 000 €	1 900 668 €	1 626 000 €	497 228 €	6 519 104 €
		Recettes	1 950 210 €	423 371 €	90 634 €	0 €	1 436 205 €
Création parcours patrimonial, musées et hôtel dieu	10 ans	Dépenses	11 268 000 €	2 468 025 €	1 198 747 €	979 578 €	6 621 650 €
		Recettes	1 367 220 €	647 949 €	719 271 €	0 €	0 €
Déviation routière Orange	4 ans	Dépenses	7 500 000 €	2 333 800 €	2 438 390 €	0 €	2 727 810 €
		Recettes	487 559 €	0 €	487 559 €	0 €	0 €
Réhabilitation hall des expositions	4 ans	Dépenses	2 660 000 €	72 364 €	269 185 €	816 €	2 317 635 €
Construction d'un groupe scolaire au Coudoulet	5 ans	Dépenses	8 456 062 €	6 023 919 €	400 475 €	2 031 668 €	0 €
		Recettes	748 002 €	64 167 €	683 835 €	0 €	0 €
Construction d'un poste de police	3 ans	Dépenses	4 000 000 €	894 582 €	2 389 495 €	711 410 €	4 514 €
Total Dépenses			53 428 074 €	22 107 592 €	8 714 480 €	4 263 667 €	18 342 335 €
Total Recettes			8 640 890 €	4 824 386 €	1 981 300 €	0 €	1 835 205 €

## LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

**Article 1 :** De valider l'ajustement des montants des autorisations de programme et la modification des crédits de paiements précités 2025 afin de prendre en compte les modifications intervenues depuis le vote du budget principal 2025 de la ville d'Orange.

**Article 2 :** D'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

### A la majorité,

- 24 Pour
- 0 Contre
- 9 Abstention(s)

Monsieur Jean-Pierre PASERO, Madame Marie-France LORHO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Ronan PROTO, Madame Fabienne HALOUI, Monsieur Patrick SAVIGNAN, Madame Frédérique VIDAL

\*\*\*\*\*

N°DL\_729\_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2025 – ADMISSIONS EN NON VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES
---

VU l'article L.1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui répartit les compétences entre l'ordonnateur et le comptable public en matière de recouvrement des produits locaux ;

VU l'article R.1617-24 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au comptable public le pouvoir de proposer aux collectivités territoriales une liste de créances irrécouvrables ;

VU les états des présentations et admissions en non-valeur transmis par le Comptable Public ;

VU l'état de présentations des créances éteintes transmis par le Comptable Public ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 17 octobre 2025 ;

Considérant que l'admission en non-valeur permet de reprendre les poursuites si le débiteur revient à meilleure fortune ;

Considérant que les sommes non recouvrées correspondant à des créances dites « éteintes » sont des créances dont le recouvrement apparaît comme irrémédiablement compromis à la suite de l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire pour laquelle soit une clôture pour insuffisance d'actif a été prononcée par le tribunal compétent, soit le mandataire liquidateur a établi un certificat d'irrecouvrabilité, dans l'attente du prononcé d'un jugement de clôture ;

Considérant que les « créances éteintes » empêchent tout recouvrement ultérieur ;

Considérant que la DGFIP a exercé tous les recours possibles en ses moyens ;

### LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

**Article 1 :** D'approuver les états de présentations et admissions en non-valeur présentés par le Comptable Public sur le budget principal 2025 de la ville d'Orange pour un montant total de 52 630.63 €.

**Article 2 :** De préciser que les crédits correspondants à cette dépense sont inscrits au budget principal 2025 de la ville d'Orange au chapitre 65 article 6541 « Créances admises en non-valeur ».

**Article 3 :** D'approuver les états de présentations et admissions de créances éteintes présentés par le Comptable Public sur le budget principal 2025 de la ville d'Orange pour un montant de 8 343.51 €.

**Article 4 :** De préciser que les crédits correspondants à cette dépense sont inscrits au budget principal 2025 de la ville d'Orange au chapitre 65 article 6542 « Créances éteintes ».

**Article 5 :** D'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

#### A la majorité,

- 26 Pour
- 0 Contre
- 6 Abstention(s)

Monsieur Jean-Pierre PASERO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Ronan PROTO, Madame Frédérique VIDAL

\*\*\*\*\*

N°DL\_730\_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

BUDGET ANNEXE CREMATORIUM VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2025 – ADMISSIONS EN NON VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES
---

### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article L.1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui répartit les compétences entre l'ordonnateur et le Comptable Public en matière de recouvrement des produits locaux ;

VU l'article R.1617-24 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au Comptable Public le pouvoir de proposer aux collectivités territoriales une liste de créances irrécouvrables ;

VU les états des présentations et admissions en non-valeur transmis par le Comptable Public,

VU l'état de présentations des créances éteintes transmis par le Comptable Public ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 17 octobre 2025 ;

Considérant que l'admission en non-valeur permet de reprendre les poursuites si le débiteur revient à meilleure fortune ;

Considérant que les sommes non recouvrées correspondant à des créances dites « éteintes » sont des créances dont le recouvrement apparaît comme irrémédiablement compromis à la suite de l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire pour laquelle soit une clôture pour insuffisance d'actif a été prononcée par le tribunal compétent, soit le mandataire liquidateur a établi un certificat d'irrécouvrabilité, dans l'attente du prononcé d'un jugement de clôture ;

Considérant que les « créances éteintes » empêchent tout recouvrement ultérieur ;

Considérant que la DGFIP a exercé tous les recours possibles en ses moyens ;

## LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

**Article 1 :** D'approuver les états de présentation et admissions en non-valeur présentés par le Comptable Public sur le budget annexe 2025 du Crématorium de la ville d'Orange pour un montant total de 6 333.23 €.

**Article 2 :** De préciser que les crédits correspondants à cette dépense sont inscrits au budget annexe 2025 du Crématorium de la ville d'Orange au chapitre 65 article 6541 « Créances admises en non-valeur ».

**Article 3 :** D'approuver les états de présentations et admissions de créances éteintes présentés par le Comptable Public sur le budget annexe Crematorium de la ville d'Orange pour un montant de 450.00 €.

**Article 4 :** De préciser que les crédits correspondants à cette dépense sont inscrits au budget annexe 2025 du Crématorium de la ville d'Orange au chapitre 65 article 6542 « Créances éteintes ».

**Article 5 :** D'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

### A la majorité,

- 28 Pour
- 0 Contre
- 5 Abstention(s)

Monsieur Jean-Pierre PASERO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Ronan PROTO

N°DL\_731\_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

PROCOLE TRANSACTIONNEL ENTRE LA COMMUNE D'ORANGE ET ORANGE EDEIS
--

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu le Code Civil et notamment ses articles 2044 à 2058 ;

Vu le contrat de concession de service public entre ORANGE EDEIS et la Commune d'Orange depuis le 31 janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2031 ;

Considérant qu'Orange EDEIS est la société chargée, jusqu'au 31 décembre 2031, de la mise en valeur, l'animation, la gestion du Théâtre Antique, l'Arc de Triomphe, le Musée d'Art et d'Histoire de la ville d'Orange ;

Considérant que dans le cadre de l'exécution la concession le concessionnaire EDEIS a dû supporter des charges exogènes liées à l'utilisation de l'électricité du Théâtre non liée à l'exploitation d'EDEIS et souhaite en obtenir le remboursement.

Considérant que dans le cadre de l'exécution la concession le concessionnaire EDEIS a dû supporter des charges exogènes et souhaite en obtenir le remboursement ;

Considérant que le préjudice s'élève à 57 185,29€ TTC conformément à la facture FC2025-007 du 20/01/2025.

Considérant que conformément à la concession, il a été convenu d'adopter un protocole transactionnel entre ORANGE EDEIS et la commune d'Orange afin de répondre favorablement à cette demande.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

**Article 1 :** D'approuver le protocole transactionnel entre le délégataire ORANGE EDEIS et l'autorité concédante la Commune d'Orange et le montant de l'indemnité versée à savoir 57 185,29€ TTC,

**Article 2 :** D'autoriser le pouvoir adjudicateur à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

### A la majorité,

- 26 Pour
- 0 Contre
- 6 Abstention(s)

Monsieur Jean-Pierre PASERO, Madame Marie-France LORHO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Ronan PROTO, Madame Frédérique VIDAL

\*\*\*\*\*

N°DL\_732\_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

CONCESSION DE SERVICE - MISE A DISPOSITION, INSTALLATION, ENTRETIEN, MAINTENANCE ET EXPLOITATION DE MOBILIERS URBAINS AVEC POSE D'AFFICHES MUNICIPALES

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1411-1 à L1411-19 ;

VU Le code de la commande publique et notamment ses articles L1121-1 et R3126-1 relatifs à la concession de service en procédure simplifiée ;

VU le procès-verbal de la Commission de délégation de service public portant examen des candidatures, liste des entreprises admises à présenter une offre et analyse des offres initiales en date du 03 juillet 2025 ;

VU le rapport d'analyse des candidatures et des offres initiales en date du 03 juillet 2025 de la Commission de délégation de service public ;

VU le rapport d'analyse des offres finales et avis favorable de la commission de délégation de service public en date du 13 octobre 2025 ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la procédure de concession de service en procédure simplifiée en vue de la « Mise à disposition, installation, entretien, maintenance et exploitation de mobiliers urbains avec pose d'affiches municipales », un avis de concession a été envoyé en publication le 10/04/2025 au JOUE et au BOAMP, avec une date limite de remise des candidatures et des offres fixée au lundi 11 juin 2025 à 12h.

CONSIDÉRANT que la commission s'est réunie une première fois le 03 juillet 2025 à 9h00 pour l'analyse des candidatures.

Elle a ainsi constaté :

- Que les sociétés GIROD MEDIAS et CITYZ MEDIA ont fourni à l'appui de leurs candidatures l'ensemble des documents exigés par l'Article 14 du Règlement de consultation
- Qu'elles disposent des garanties professionnelles et financières nécessaires pour assurer la mise à disposition, l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains sur la Ville d'Orange
- Qu'elles justifient de l'aptitude à assurer la continuité des services publics
- Qu'elles respectent l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 et suivants du Code du travail

La Commission a ainsi dressé la liste des entreprises admises à présenter une offre comme suit :

- La société GIROD MEDIAS
- La société CITYZ MEDIA

CONSIDÉRANT que lors de sa séance du 03 juillet 2025, la Commission de Délégation de service public a examiné les offres initiales des deux sociétés.

Elle a formulé l'avis suivant :

« Après avoir débattu des caractéristiques, inconvénients et avantages de l'offre, la commission propose à l'autorité habilitée à signer la convention de retenir pour la négociation les candidats suivants :

- La société GIROD MEDIAS
- La société CITYZ MEDIA

Dont les offres lui paraissent répondre aux objectifs définis dans le dossier de consultation. »

Au vu de l'avis de la Commission de délégation de service public, le Président de la CDSP a ainsi décidé d'engager des négociations avec les 2 sociétés candidates.

Suite à l'avis de la CDSP d'analyse des offres initiales, une première série de questions a été adressée par courrier le 25 août 2025 aux candidats qui devaient remettre une réponse écrite au plus tard le 10 septembre 2025 à 12h00. Ce courrier était également l'occasion de convier les candidats à une séance de négociation pour les 22 et 26 septembre 2025,

les séances de négociation se sont effectivement déroulées les 22 et 26 septembre 2025 sur une durée de 1 heure pour chaque candidat.

Un courrier de précisions des thématiques abordées lors de leurs auditions a ensuite été transmis le 26/09/2025,

Sur la base des éléments de réponses apportés par les candidats et de leur offre adaptée, la Ville d'Orange a décidé de clôturer les négociations et de demander la meilleure offre finale et complète aux candidats.

Ce courrier fixait la clôture des négociations et la remise de l'offre finale de chacun des candidats au vendredi 3 octobre 2025 avant 17h.

Les candidats ont remis leur offre finale par voie dématérialisée dans les délais impartis. Les négociations étant aujourd'hui achevées, il appartient à l'autorité compétente, le Président, en vertu des dispositions de l'article L 1411-5 du CGCT de saisir l'assemblée délibérante du choix de l'entreprise auquel elle a procédé.

Elle lui transmet le rapport de la commission présentant notamment la liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse de la proposition de celles-ci, ainsi que les motifs du choix du candidat et l'économie générale du contrat.

Aux termes de ces négociations, l'offre de la société CITYZ MEDIA est apparue comme pertinente techniquement, mieux disante et cohérente financièrement pour l'ensemble des motifs développés dans le rapport du Président, lequel restera annexé à la présente délibération.

Le Président propose ainsi de retenir la société CITYZ MEDIA et de lui confier la Mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains avec pose d'affiches municipales, pour une durée de 12 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'attribution du contrat de concession de service relatif la Mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains avec pose d'affiches municipales ;

CONSIDÉRANT que la société CITYZ MEDIA a remis une offre très satisfaisante et conforme aux exigences fixées dans les documents de la consultation et aux besoins de la Ville d'Orange ;

CONSIDÉRANT que l'offre du candidat CITYZ MEDIA possède la meilleure valeur économique et financière, sur la base d'une redevance plus favorable pour la collectivité, tout en mettant en œuvre un volume de renouvellements et d'investissements concessifs en adéquation avec les attentes de la collectivité ;

## LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

**Article 1 :** d'approuver le choix des membres de la commission de délégation de service public de signer le contrat de concession de service relatif à « la Mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains avec pose d'affiches municipales », avec la société CITYZ MEDIA, sise à 30971 NIMES CEDEX 03.

**Article 2 :** d'approuver l'économie générale et les conditions financières du contrat de concession de service.

**Article 3 :** d'autoriser le Maire à signer le contrat de concession de service relatif à la Mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains avec pose d'affiches municipales, avec la société CITYZ MEDIA, sise à 30971 NIMES CEDEX 03, pour une durée de 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et pour les montants de redevance suivants :

- redevance fixe annuelle : 70 000 €
- redevance variable annuelle : 8 % du chiffre d'affaires annuel

**Article 4 :** de charger le Maire de l'exécution de la présente délibération.

### A la majorité,

- 30 Pour
- 0 Contre
- 2 Abstention(s)  
Madame Marie-France LORHO, Madame Frédérique VIDAL

\*\*\*\*\*

N°DL\_733\_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

DÉNOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIE "IMPASSE JEANNE D'ARC"
---

Vu la Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de procéder à la dénomination des voies et y compris les voies privées ouvertes à la circulation publique ;

Considérant qu'il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Il est proposé la dénomination suivante :

**« Impasse Jeanne D'Arc »**

A la voie située entre le numéro 383 et le numéro 417 de la descente des Princes des Baux

Pour rappel, Jeanne d'Arc, née vers 1412 à Domrémy, est une figure emblématique de l'histoire de France. Fille de paysans, elle affirme avoir entendu des voix divines lui demandant de sauver la France. En pleine guerre de Cent Ans, elle convainc le dauphin Charles de lui confier une armée. En 1429, elle libère Orléans et permet le sacre de Charles VII à Reims. Jeanne devient une héroïne nationale et un symbole de résistance. Capturée en 1430 par les Bourguignons, elle est livrée aux Anglais. Accusée d'hérésie, elle est jugée et condamnée par un tribunal ecclésiastique. Elle est brûlée vive à Rouen le 30 mai 1431, à

l'âge de 19 ans. En 1456, un nouveau procès la réhabilite officiellement. Elle est canonisée en 1920 et reste un symbole fort de foi et de patriotisme.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

**Article 1 :** D'approuver la dénomination de la voie conformément à la cartographie jointe en annexe à la présente délibération.

**Article 2 :** D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### A la majorité,

- 30 Pour
- 0 Contre

- 4 Abstention(s)

Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Ronan PROTO

\*\*\*\*\*

N°DL\_734\_2025

Rapporteur : Monsieur Denis SABON

CRÉATION TARIFAIRE 2026 - APPROBATION DE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE
---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2223-21-1 ;

Vu l'arrêté du 11 février 2025 portant modification de l'arrêté du 23 août 2010 portant définition du modèle de devis applicable aux prestations fournies par les opérateurs funéraires ;

Vu la délibération du 4 décembre 1956 portant création de la régie des pompes funèbres ;

Vu les délibérations n°077/2022, n°077/2024, n°814/2024 et n°624/2025 des Conseils Municipaux relatives à l'adoption d'une nouvelle grille tarifaire des frais funéraires ;

Considérant que le service gestionnaire souhaite, au 1<sup>er</sup> janvier 2026, modifier sa proposition de fournitures et prestations funéraires et donc créer des prestations supplémentaires afin de s'adapter à la demande des familles et aux évolutions des pratiques ;

## LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

**Article 1 :** D'approuver la nouvelle grille tarifaire ci-annexée, correspondant à la présentation définie par le modèle de devis obligatoire,

**Article 2 :** D'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

### A la majorité,

- 30 Pour
- 0 Contre

- 4 Abstention(s)

Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Ronan PROTO

\*\*\*\*\*

Messieurs Yann BOMPARD et Patrice DUPONT (procuration M. Pierre MARQUESTAUT) décident de ne pas prendre part ni au débat, ni au vote et quittent la séance à 9h32. Monsieur Denis SABON 1<sup>er</sup> adjoint prend la présidence de la séance.

N°DL\_735\_2025

Rapporteur : Madame Catherine GASPA

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À DIVERSES ASSOCIATIONS
---

Vu l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget » ;

Considérant que la commune d'Orange souhaite, d'une part, soutenir ses associations, et d'autre part, épauler les sportifs qui mettent la Ville à l'honneur ;

Considérant qu'il convient de valider les demandes de subventions ci-après :

	<b>Associations</b>	<b>Actions</b>	<b>Montants</b>
1	<b>Avenir Cycliste Orangeois</b> <b>M. Erik DUPONT</b>	- Participation de 2 athlètes à la Coupe de France des Départements, qui s'est déroulé du 8 au 9 juin 2025 à Pélussin  - Participation pour l'acquisition d'une galerie porte vélo homologuée par la Fédération Française de Cyclisme pour les 100 ans de l'association	<b>1 700 €</b>
2	<b>Les Pétangueules</b> <b>M. Jean-Paul FONTAINE</b>	- Qualification de 3 athlètes au Championnat de France, qui s'est déroulé le 12 et 13 juillet 2025 à Saint-Yrieix-sur-Charente.	<b>300 €</b>
3	<b>Orange Passion Provence</b> <b>M. Romain FAVIER</b>	- Participation financière pour l'organisation du Salon des Santonniers, reflet de l'image de la culture provençale, qui se déroulera le vendredi 12, le samedi 13 et dimanche 14 décembre 2025 au Hall des expositions.	<b>3500 €</b>
4	<b>Mistral Triath'Club</b> <b>M. Joachim PASSCHIER</b>	- Participation de 5 triathlètes (4 jeunes et 1 adulte) au Championnat de France d'Aquathlon, qui s'est déroulé le 5 juillet 2025 à Angoulême.	<b>500 €</b>
5	<b>Union Athlétique Orangeoise</b> <b>Mme Stéphanie WEILER</b>	- Participation de 1 athlète au Championnat de France au lancer, qui s'est déroulé le 8 mars 2025 à Miramas.  - Participation de 1 athlète au Championnat de France au Penta lancer, qui s'est déroulé le 22 juin 2025 à Saint-Renan.  - Participation de 1 athlète au Championnat de France au lancer de marteau, qui s'est déroulé le 14 juillet à Lens.	<b>300 €</b>
6	<b>Olympique Club Orangeois</b> <b>M. Jean-François DISCOURS</b>	- Participation au développement du club à travers la promotion du football féminin, la mise en place de cycles de football scolaire et l'ouverture d'une section sportive au Collège Barbara Hendricks.	<b>5 000 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE**

**Article 1 :** D'allouer la subvention exceptionnelle à 6 associations comme susmentionnées dans le tableau ;

**Article 2 :** De dire que ces associations ont satisfaits aux conditions de déclaration prévues par la réglementation ;

**Article 3 :** De préciser que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2025 ;

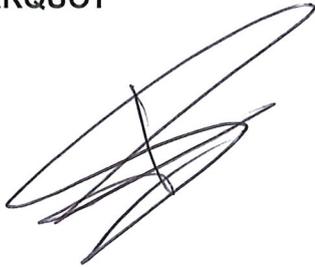
**Article 4 :** D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**A l'unanimité**

Messieurs Yann BOMPARD et Patrice DUPONT (procuration M. Pierre MARQUESTAUT) réintègrent la séance à 9h35. Monsieur Yann BOMPARD Maire reprend la présidence de la séance.

.....  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h36.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
Xavier MARQUOT



LE MAIRE  
Yann BOMPARD



